

Administration communale

Heures d'ouverture des bureaux : lundi - vendredi de 08h00 à 11h30 et de 13h45 à 17h00

Site internet : villars-sur-glane.ch

Secrétariat communal, rue du Centre 2, case postale 176, 1752 Villars-sur-Glâne 1
Tél. 026 408 33 33 / fax 026 408 33 39 / e-mail secretariat@villars-sur-glane.ch

Contrôle des habitants, tél. 026 408 33 40 / fax 026 408 33 39 / e-mail habitants@villars-sur-glane.ch

Service des écoles - secrétariat, tél. 026 408 33 70 / fax 026 408 33 79 / ecoles@villars-sur-glane.ch

Service des finances, tél. 026 408 33 20 / fax 026 408 33 39 / e-mail finances@villars-sur-glane.ch

Service social, tél. 026 408 33 80 / fax 026 408 33 89 / e-mail social@villars-sur-glane.ch

Services techniques, route de Chandolan 1, case postale 176, 1752 Villars-sur-Glâne 1
Tél. 026 408 32 00 / fax 026 408 32 09 / e-mail technique@villars-sur-glane.ch

Service des eaux - SI Fribourg, Tél. 026 305 11 60

Police intercommunale, route de Chandolan 1, 1752 Villars-sur-Glâne
Tél. 026 407 78 17 police.intercommunale@acopol.ch

- **Bureau des objets trouvés**, Tél. 026 407 78 17

Bulletin communal - Transmission des données

Pour demander l'inscription d'une date de manifestation dans le mémento, envoyer toutes les informations utiles (date, horaire, lieu, nom de l'organisateur) au secretariat@villars-sur-glane.ch.

Date limite d'envoi pour le bulletin communal du 3^{ème} trimestre 2011 : 20 juin 2011

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration et restons volontiers à disposition en cas de questions.

Votre secrétariat communal



Photos couverture : Keren Bisaz, Mirages photographie,
Villars-sur-Glâne

Conception graphique couverture et impression :
Imprimerie MTL, Villars-sur-Glâne

Le billet de la syndique

La législature 2011 – 2016 a débuté le 16 avril dernier, au terme de la prestation de serment des édiles communaux, empreinte de solennité, mais aussi de simplicité. A cette occasion, tous les Conseillers communaux et, pour la première fois, également les Conseillers généraux, ont juré ou promis « *d'être fidèle à la Constitution du canton de Fribourg, de respecter les droits et les libertés du peuple et des citoyens, d'observer avec exactitude les lois de l'Etat et de remplir fidèlement et consciencieusement les devoirs de ma charge* ». Ainsi intronisés, les édiles vont pouvoir siéger. La séance constitutive du Conseil général a été fixée le 5 mai, alors que celle du Conseil communal a eu lieu le 16 avril.

Les Conseillers communaux ont élu la Syndique et le Vice-Syndic en la personne de la soussignée et de Monsieur Nicolas Bapst et se sont répartis les dicastères. A cette occasion, des retouches ont été apportées aux dicastères par rapport à l'ancienne législature. C'est, en effet, dans un souci d'efficacité que le Conseil a décidé de rééquilibrer les dicastères et de restructurer les dicastères techniques. Les principales innovations sont le rassemblement des services de la voirie, de l'édilité, des parcs et jardins, du cimetière et de la déchetterie sous un seul dicastère, celui du Vice-Syndic qui devient ainsi l'unique répondant du personnel des services techniques, sous l'angle des tâches et des charges. M. Bapst garde également les eaux et les cadastres, comme jusqu'ici ainsi que la STEP. L'aménagement du territoire récupère les transports, comme c'était le cas avant la dernière législature, car l'expérience a montré que les deux éléments sont très étroitement imbriqués et qu'il n'était pas judicieux, du point de vue pratique, de les séparer. Ce dicastère comprend aussi l'environnement, la mobilité et les routes. Il est dévolu à Mme Garnier.

Le dicastère des affaires sociales et celui des écoles, deux poids lourds quant à la gestion et aux affaires traitées, ont été allégés. Le premier a été scindé en deux différents dicastères : les assurances et affaires sociales proprement dites et les prestations à la population. Les affaires sociales regroupent les assurances sociales en général, l'aide sociale et les mesures d'insertion sociale, les mesures communales liées à l'assurance-chômage, la tutelle et la curatelle. On y a ajouté le Centre scolaire de Villars-Vert, auparavant sis aux écoles, car la matière gérée par la commune est liée au subventionnement sous l'angle des mesures de l'AVS et de l'AI. C'est M. Gasser qui en hérite. Les prestations à la population comprennent les services en faveur des enfants et des jeunes : enfance et petite enfance (crèches, écoles maternelles, etc.), animation, accueil extrascolaire (à cette occasion, on a regroupé l'accueil extrascolaire de l'école primaire et infantine et on l'a retiré du dicastère des écoles, en raison des synergies évidentes entre les deux accueils). Le dicastère se charge aussi des EMS et mesures en faveur de la vieillesse (associations d'aide aux personnes âgées, foyers de jour, centres d'accueils, etc.), des aides familiales, soins à domicile et ambulances. Mme Meyer reprend cette partie de son ancien dicastère.

Le dicastère des écoles est resté en tant que tel, mais sans les accueils extrascolaires ni le Centre de Villars-Vert. Il est attribué à Mme Dénervaud. Les finances aussi n'ont subi ni transformations ni changements de chef, puisque c'est l'ancien ministre des finances, M. Perroud, qui reste solidement ancré à son portefeuille.

Le dicastère occupé jusqu'ici par M. Carrel a aussi été remanié, puisqu'il se voit doté, outre les infrastructures culturelles, les sports, la protection civile et incendie, du patrimoine communal (bâtiments et infrastructures) et des constructions. M. Carrel reste à sa place sous ce nouveau libellé.

S'agissant du dicastère de M. Alvez, il a été complètement démantelé et M. Alvez hérite d'un tout nouveau dicastère, celui de la culture, de la prévention, de l'intégration des migrants et de la police. Le Conseil communal tient, pour cette nouvelle législature, à mettre l'accent davantage sur l'intégration et la prévention et cette tâche a été dévolue à M. Alvez, qui reçoit, en outre, le conservatoire, les affaires culturelles, la ludothèque et les bibliothèques communale et scolaires qui devront être réunies.

Enfin, la syndiculture a été étoffée du contrôle de l'habitant, de l'OrCoC, de la sécurité au travail et de l'agriculture et elle a cédé l'intégration des migrants. Ces domaines impliquent déjà que la Syndique s'en occupe, sous l'angle des transactions et des signatures, de sorte qu'il a paru judicieux de les transférer dans le dicastère de la syndiculture.

L'organigramme qui suit résume ainsi les diverses fonctions de chaque édile communal.

Les Conseillers communaux sont prêts à commencer ce nouveau mandat avec dévouement et enthousiasme. Ils se réjouissent de mettre toute leur énergie au service de la collectivité et établiront leur programme de législature dans les meilleurs délais.

C'est une équipe motivée et collégiale qui relève le défi de ces cinq prochaines années.

Erika Schnyder, Syndique

Photos Vincent Murith

<p>Administration générale / Economie Erika Schnyder, syndique (PS)</p> 	<p>OrCoC Conseil communal Votations et élections Relations publiques Naturalisations Affaires du personnel Archives communales Economie publique Transactions immobilières Agriculture Système qualité Contrôle des habitants Sécurité au travail</p>
<p>Finances et informatique Louis-Marc Perroud (PS)</p> 	<p>Comptabilité Impôts Service des finances Emprunts Affaires financières du personnel Agence AVS Informatique</p>

Instruction publique

Caroline Dénervaud (PDC)



Classes enfantines et primaires
Service intercommunal de psychologie, logopédie et psychomotricité (SIPLP)
Cycles d'orientation

Affaires sociales / Office communal travail

Benjamin Gasser (PS)



Tutelles et curatelles
Aide sociale / MIS
Assurances sociales :
- Prestations complémentaires
- AVS
- Assurance maladie
Centre scolaire Villars-Vert
Office communal du travail
Programmes de réinsertion

Prestations à la population

Annelise Meyer (PLR)



EMS

3^{ème} âge :
- Foyer de jour
- Associations aide aux personnes âgées
Services médico-sociaux :
- Soins à domicile
- Aide familiale
- Ambulances
Puériculture
Enfance et petite enfance :
- Crèches
- Ecoles maternelles
- Accueil extrascolaire écoles enfantines et primaires
- Coordination petite enfance
Jeunesse :
- Animation

Patrimoine communal et constructions

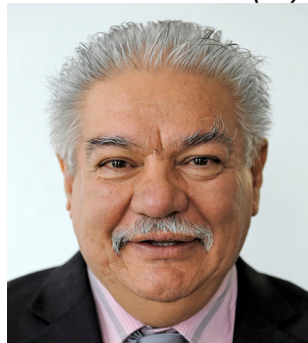
Infrastructures culturelles / Sports

Pierre-Emmanuel Carrel (PDC)



Conception directrice :
- Enseignes et réclames
- Signature
Bâtiments communaux :
- Entretien et conciergerie
- Comptabilité énergétique
- Gestion des immeubles
- Transformation, projet de réalisation
Sports
Protection civile
Protection incendie
Constructions :
- Demande préalable
- Procédure permis de construire
- Contrôle des constructions bâtiments
- Certificat de conformité
- Chauffages

Culture / Intégration / Prévention et police
Allan Alvez Da Costa (PS)



Police intercommunale
Affaires culturelles
Conservatoire
Bibliothèques communale et scolaires
Ludothèque
Intégration des migrants
Prévention

Aménagement du territoire, routes, mobilité et environnement
Marie Garnier (Les Verts et sympathisants)



Aménagement du territoire :
- Gestion PAL et RCU
- PAD-PAP-PS-PED-PDMS
- Planifications directrices
- Examen préalable
- Commission d'aménagement
- Conciliation
Equipements, routes, espaces, jardins publics, éclairage public
Environnement :
- Forêts
- Protection du sol
- Lutte contre le bruit
- Protection de l'air
- Risque chimique et technologique - OPAM
- Eaux souterraines
- Dangers naturels, mouvements terrain et crues
- Biotopie, protection des espèces
Mobilité :
- Zones 30
- Cheminements piétons et 2 roues
- Transports publics, réalisations (arrêts, électrification, site propre)
Plan gestion réseau routier (PGRR)

Service des eaux / Energies / Cadastres et Services extérieurs
Nicolas Bapst, vice-syndic (PLR)



Distribution d'eau :
- Conception, réalisation, entretien
Assainissement :
- Conception, réalisation, entretien
STEP
Energie et gestion du plan directeur énergétique
Cadastre souterrain
Cadastre administratif et géomatique
Plans généraux
- eaux potables (PDEP)
- évacuation des eaux (PGEE)
Voirie
Atelier mécanique
Menuiserie
Gestion des déchets
Parcs et jardins
Gestion du cimetière

Politique communale

Conseil général

Lors de sa séance du 24 février 2011, le Conseil général :

- ne s'est pas prononcé sur la demande de crédit relative à l'aménagement d'une station de vélos électriques « Velopass », le Conseil communal ayant décidé de retirer ce message jusqu'à l'élaboration d'un concept général ;
- a accepté le crédit de Fr. 100'000.-- relatif à l'aménagement d'une liaison piétonne Nord des Grand-Chênes - route de Champriond / Cormanon

Les prochaines séances du Conseil général auront lieu les 5 mai (séance constitutive), 26 mai, 29 septembre et 15 décembre 2011, à 19h30 à la Grange. Elles sont ouvertes au public. L'ordre du jour peut être téléchargé sur le site internet communal www.villars-sur-glâne.ch.

Communications officielles

Passeport vacances

Le « passeport vacances » sera en vente à la réception de l'administration communale, rue du Centre 2, dès le 4 juillet 2011, pour le prix de Fr. 25.-- (gratuit dès le 3^{ème} enfant).

Prière de vous munir d'une photo passeport.

Rappelons que les activités du « passeport vacances » sont ouvertes aux enfants dès l'âge de 7 ans révolus et jusqu'à 16 ans.

Piscine de la Motta

La piscine de la Motta ouvrira ses portes le 7 mai 2011. Comme les années passées, les habitants de Villars-sur-Glâne peuvent acheter des abonnements « famille » auprès de la réception de l'administration communale, rue du Centre 2, pour le prix de Fr. 200.--.

Pour obtenir un tel abonnement, quelques conditions doivent être remplies :

- la famille doit être domiciliée dans notre commune ;
- tous les membres de la famille doivent habiter sous le même toit ;
- seuls les enfants jusqu'à 18 ans peuvent être pris en considération.

Prière de vous munir d'une photo passeport de chacun des bénéficiaires.

Commission sur les fusions intercommunales

Deuxième information aux habitants

Mesdames, Messieurs, chers Concitoyens,

Au terme de la deuxième année de son activité, la Commission sur les fusions intercommunales (COFI) souhaite vous faire part de ses réflexions. Pour rappel, elle est composée de six conseillers généraux. Deux conseillers communaux participent aux séances avec voix consultative.

1. Après avoir eu un échange de vues avec M. Carl-Alex Ridoré, Préfet, qui sera chargé d'établir un plan de fusions pour le district, et M. Elio Genazzi, Chef du Service des entités locales et responsable pour la mise en œuvre de la politique de fusions du canton du Tessin, la COFI est renforcée dans sa conviction que **le processus de fusion entre les communes du Grand Fribourg ne pourra réussir qu'à trois conditions :**

Premièrement : la **participation active des principaux groupes d'intérêts de la société civile et des représentants des instances politiques** est essentielle pour garantir la formation d'un consensus et la viabilité du projet. Concrètement, le processus de fusion doit être organisé de manière à impliquer les représentants des associations économiques, culturelles, sportives, touristiques, scolaires. Il s'agit également d'impliquer les représentants des partis, de la bourgeoisie, de l'Agglo et d'autres instances politiques qui pourraient se révéler importantes. Sur la base des travaux de l'expert, les représentants de la société civile et politique devraient pouvoir débattre des enjeux de la fusion, identifier les points forts et les faiblesses du Grand Fribourg, les opportunités et les risques d'une fusion, les problèmes à résoudre pour pouvoir fusionner utilement.

Deuxièmement : le processus de fusion doit être accompagné d'une **politique d'information régulière** à la population, qui fasse le point des travaux à chaque étape et qui explique les étapes suivantes. Jusqu'ici, le processus de fusion a manifestement souffert d'un déficit d'information.

Troisièmement : **un sondage d'opinion** auprès de la population devrait être organisé en temps opportun, sur une base scientifique, afin

- d'évaluer la perception des citoyens de ce que signifie la fusion ;
- d'identifier les raisons pour lesquelles les citoyens sont favorables ou opposés à une fusion ;
- de saisir les points critiques du projet de fusion afin de pouvoir corriger le tir, si nécessaire.

2. Un **rapport préliminaire de l'expert mandaté par le Comité de pilotage** a été transmis, de manière non officielle, à un certain nombre de médias à la fin de l'année dernière, mais pas à notre Commission. Il suggère apparemment une fusion en deux étapes. Les exécutifs des trois communes du Nord, Cormiboëuf, Givisiez et Granges-Paccot, auxquels s'est associé le Conseil communal de Chésopelloz, ont saisi cette occasion pour annoncer leur intention de fusionner les quatre communes.

La COFI est de l'avis qu'une fusion en deux étapes comporte le **risque de mettre sérieusement en danger le processus de fusion à 6 communes prévu pour 2016**. Tout en déplorant le choix des autorités des 3 communes du Nord, elle est dès lors convaincue que le programme des travaux initié par le Comité de pilotage doit se poursuivre entre Fribourg, Villars-sur-Glâne et Marly. Nous sommes heureux de constater que les conseils communaux de ces trois communes se sont engagés à le faire. La création d'un centre fort du canton ne peut se réaliser sans une entente de ces trois communes sur un **projet de société mobilisateur**. Pour la COFI un tel projet se traduit par la création d'un pôle attractif du point de vue de la production, de l'emploi, de la formation et de la culture, qui servirait de base à une meilleure politique d'aménagement du territoire et de préservation de la qualité de vie pour ses habitants.

Pour accomplir la tâche qui lui a été confiée par le Conseil général la COFI estime indispensable d'être régulièrement documentée sur les travaux en cours sous l'égide du groupe de travail des exécutifs. Ce sera notamment le cas pour le rapport final de l'expert, prévu pour début avril 2011.

3. La loi sur l'encouragement aux fusions de communes (LEFC) a été adoptée par le Grand Conseil le 9 décembre 2010. Le texte marque un net progrès par rapport au projet du Conseil d'Etat.

Premièrement, le **fonds des aides financières** à la fusion est **passé de 38 millions à 50 millions** de francs (art.15 LEFC), si bien que la loi sera soumise prochainement au référendum financier obligatoire.

Deuxièmement, l'**encouragement des fusions** a clairement été considéré par le Grand Conseil comme une **tâche relevant du canton**. Dans le projet, le fonds des aides financières à la fusion était financé à raison de 70% par le canton et à raison de 30% par l'ensemble des communes. Dans la loi adoptée, par contre, tout le financement doit être assuré par l'Etat cantonal (art15. al 2 LEFC).

Troisièmement, le Grand Conseil considère manifestement que la fusion des communes du Grand Fribourg constitue une priorité, car il a largement amendé la loi au bénéfice de ces collectivités publiques. Le projet prévoyait en effet déjà d'allouer 200 francs par habitant de chaque commune. Toutefois, si une commune comprenait plus de 10'000 habitants, les habitants surnuméraires n'étaient pas pris en considération. Avec la nouvelle loi, il n'y a plus aucun plafond. Conséquence : sur la base du projet du Conseil d'Etat, l'aide qu'auraient reçue les six communes de la fusion (*avec prise en considération de la population légale au 31 décembre 2009 – statistiques publiées en décembre 2010*) se serait montée à CHF 9,8 millions environ. Avec la loi qui vient d'être votée, ce montant serait porté à CHF 16,9 millions environ, soit une augmentation de 72 %.

Toutefois, une fusion ne pourra profiter de la manne étatique **que si la convention de fusion est présentée jusqu'au 30 juin 2015** au plus tard (art. 17 al. 1 LEFC). Ce délai est relativement court. De ce point de vue également, la COFI ne peut que regretter la décision des exécutifs de quatre communes d'opérer une première mini-fusion, avant de procéder à une fusion de l'intégralité du Grand Fribourg.

4. En ce qui concerne la poursuite des travaux de la Commission, rappelons que la COFI a approché M. Francis Python, Professeur à l'Université de Fribourg, pour une brève étude de l'histoire commune du Grand Fribourg. M. Python s'est dit prêt à appuyer d'éventuels travaux d'étudiants.

Dans un souci d'ouverture et de synergies, il nous paraît enfin nécessaire que la COFI cherche la collaboration des législatifs des autres communes. Pour ce faire, il serait opportun que des contacts soient établis avec les Conseils généraux de Marly et de Fribourg issus des prochaines élections.

Giovanni Antonio Colombo, Président

Tandem : accompagnement de personnes migrantes

Le Service cantonal de l'état civil et des naturalisations a mis sur pied un programme d'accompagnement de personnes migrantes qui souhaitent améliorer leur intégration culturelle et sociale dans le canton de Fribourg. Cet accompagnement est assuré par une personne, une famille ou un couple suisse qui désire apporter son aide à une personne, une famille ou un couple d'origine étrangère, tout en découvrant sa culture et les particularités de la migration. Ce programme se poursuit durant une année.

Le but est donc de créer des opportunités d'échanges au travers de rencontres que les deux parties du tandem organiseront librement, ensemble, tout au long de l'année. Ces rencontres devront simplement avoir pour thème principal la culture et le canton de Fribourg : des événements sportifs jusqu'aux fêtes traditionnelles.

Le Service cantonal de l'état civil et des naturalisations rencontre les personnes intéressées et forme les tandems selon les affinités de chacun. Un appui et un suivi leur sont ensuite offerts tout au long de l'année au travers de cours et de conseils en cas de besoin.

A qui Tandem s'adresse-t-il ?

- Les personnes qui souhaitent accompagner :
Si vous souhaitez vous engager auprès d'une personne, une famille ou un couple d'origine étrangère, pendant une année, à raison de deux rencontres par mois au minimum, Tandem est fait pour vous ! Vous pourrez ainsi leur apporter une aide et un soutien dans leur intégration en leur faisant découvrir le canton de Fribourg. Vous pouvez participer au projet en tant que personne seule, famille ou couple. Il suffit simplement d'être à l'aise et très bien intégré dans l'environnement fribourgeois et d'avoir envie de découvrir une autre culture.
- Les personnes qui souhaitent être accompagnées
 - Vous êtes une personne, une famille ou un couple d'origine étrangère ?
 - Vous avez déposé une demande de naturalisation dans le canton de Fribourg ?
 - Vous souhaitez améliorer votre intégration ?

Tandem vous donne la possibilité d'être accompagné-e-s pendant une année par une personne seule, une famille ou un couple qui vous aidera à découvrir Fribourg, sa culture et ses particularités.

Pour plus de renseignements : **Service de l'état civil et des naturalisations**
Projet Tandem,
Pérolles 2, 1701 Fribourg
Tél. 026 305 14 17 / mail : etatcivil@fr.ch

« Guest star » 2011 : LA FORÊT



L'assemblée générale des Nations Unies a proclamé **2011, année internationale de la forêt.**

Chaque jour quelque 350 km² de couverture forestière sont détruits à travers le monde. Fort de ce constat, il est urgent de sensibiliser les décideurs politiques mais aussi la population à cette problématique.

Cet événement 2011 exceptionnel visera donc à promouvoir la gestion durable des forêts sur le plan mondial, ceci dans l'intérêt des générations présentes et futures. L'objectif est de profiter de cette médiatisation pour consolider voire développer des contacts avec des organisations travaillant sur les problèmes forestiers et à renforcer les initiatives visant à gérer, conserver et développer les forêts.

A l'échelle du district, c'est aussi l'occasion de tirer un petit bilan des forêts qui nous entourent.



Plus de naturalité

Suite à l'ouragan Lothar de 1999, la composition de nos forêts change drastiquement. Les feuillus prennent naturellement le dessus sur les résineux, ce qui constitue une bonne nouvelle pour la conservation de nos sols à long terme et la biodiversité de manière générale. Il n'est pas rare de rencontrer en mélange chênes, merisiers, érables, frênes, hêtres : splendide !



Dépérissement du frêne

Chalara fraxinea, depuis 2007 ce champignon entraîne le flétrissement des rameaux terminaux du frêne pouvant provoquer la mort de l'arbre. A l'ouest du district, des dégâts plus ou moins conséquents ont été observés. Il n'existe pour l'instant pas de solution de lutte contre cette maladie. Son évolution est suivie avec attention par les scientifiques.



Eau, source de vie

Rappelons-nous que de nombreuses sources se situent en forêt, produisant une eau naturelle de grande qualité épargnant d'importants coûts de traitement avant sa distribution dans les réseaux.



Subventions en baisse

Le soutien de la Confédération a fortement chuté ces dernières années pour les soins aux jeunes forêts. C'est regrettable, alors que ces travaux sont très importants suite aux grandes surfaces dévastées en 1999 et primordiaux pour assurer une nouvelle génération d'arbres de qualité.



Usine de production extraordinaire

La forêt sarinoise produit plus de 50'000 m³ de bois par an, ce qui correspond à un train chargé de billons de 14 km de long.



Un marché des bois problématique

La commercialisation des bois feuillus reste très difficile. L'ouragan de 1999 et les fortes attaques de bostryches à répétition jusqu'en 2005 ont diminué drastiquement la présence des vieux épicéas en plaine. De ce fait, les propriétaires forestiers ne disposent que majoritairement de feuillus pour la vente, ce qui péjore fortement leurs résultats financiers.



Vigueur et qualité au naturel

La pousse naturelle de jeunes arbres est un véritable bonheur ; cela évite de devoir planter à grands frais. L'aspect « propre en ordre » n'est plus aussi évident mais quelle vigueur et quelle qualité d'arbres la nature nous met à disposition. Toutefois, cela n'épargnera pas au forestier ses peines pour sélectionner ces tiges d'avenir et les dégager de la végétation concurrente, la ronce en particulier.



Forêts menacées

La pollution atmosphérique augmentant la concentration de l'azote, cela acidifie nos sols et libère de l'aluminium, élément toxique pour les racines. Affaire à suivre de près ...



Le bois, source d'énergie renouvelable

La demande en bois d'énergie, notamment sous forme de copeaux pour les centrales de chauffage à distance, a fortement augmenté ces dernières années. Toutefois, il reste encore un potentiel important pour de nouveaux projets de chauffage. Il est primordial de promouvoir l'utilisation d'énergies renouvelables de proximité au bilan CO₂ neutre !

La forêt est essentielle à notre bien-être, prenons-en soin !

ANNEE INTERNATIONALE DE LA FORET : Consultez le programme des manifestations qui se dérouleront tout au long de l'année sur www.fr.ch/sff

*Service cantonal des forêts et de la faune
Frédéric Schneider
Ingénieur forestier 1^{er} arrondissement*

Les portes s'ouvrent aux petits budgets

Dans nos sociétés, aller au cinéma, suivre des cours de langue, visiter un musée, etc. peut sembler aller de soi et faire partie des activités habituelles. Pourtant, pour une partie de la population, la réalité est tout autre. Avoir un faible revenu engendre des difficultés et des privations. Le constat suivant a été fait : les personnes qui ont des petits budgets ne peuvent que difficilement se permettre des activités de loisirs et de détente. Au-delà de la dimension financière, c'est également toute la question de la participation à la société, à ses activités, aux échanges avec autrui, mais également les possibilités de coupure du quotidien qui sont mises entre parenthèses. Le risque d'isolement est alors latent.

La **CarteCulture** a justement pour but de faciliter l'accès à la culture, au sport et à la formation. Grâce à cette carte, les personnes à faibles revenus peuvent profiter de rabais entre 30% et 70% auprès des cinémas, patinoires, musées, théâtres, concerts, abonnements de journaux, activités sportives et de loisirs. Ainsi, les offres sont rendues plus accessibles. A terme, le but est de renforcer la participation.

Les premiers témoignages des bénéficiaires mettent en évidence que la CarteCulture offre de nouvelles opportunités et une variété d'offres importantes (plus d'une centaine d'offres). De plus, le principe de fonctionnement de la carte a pour objectif principal d'être discret et simple.

Qui a droit à la CarteCulture ? Toutes les personnes : qui se trouvent au seuil du minimum d'existence, qui reçoivent les prestations complémentaires, qui touchent l'aide sociale ou qui ont une saisie de salaire depuis 9 mois. Ces personnes doivent être domiciliées dans les communes d'Avry, Belfaux, Bulle, Chésopelloz, Corminboeuf, Corpataux-Magnedens, Guin, Fribourg, Givisiez, Granges-Paccot, Marly, Matran, Pres-vers-Noréaz, Rossens et Villars-sur-Glâne.

Toute personne intéressée peut prendre contact avec Caritas Fribourg au 026.32.1.18.54 ou fribourg@carteculture.ch / Offre complète sur : www.carteculture.ch/fribourg

Cherche, de suite ou à convenir :

Collaboratrices pour le service de nettoyage, district de la Sarine

pour effectuer les nettoyages chez les personnes de 60 ans et plus, habitant le district de la Sarine.

Votre profil :

- vous aimez le contact avec les personnes âgées
- vous parlez le français couramment
- vous êtes une personnalité fiable, flexible, discrète et patiente
- vous avez de l'expérience dans le domaine du nettoyage
- vous avez un véhicule à disposition
- âge idéal : 35 - 55 ans

Les offres sont à adresser à : Pro Senectute Fribourg, ch. de la Redoute 9, case postale 44,
1752 Villars-sur-Glâne, tél. 026 347 12 40

Que deviennent les écoles maternelles à Villars-sur-Glâne ?

Dès la rentrée de septembre, deux écoles maternelles se tiennent encore à votre disposition pour accueillir vos enfants dès 2 ans et les préparer tout en douceur au monde de l'école.

Quartier de Cormanon :



- « **Le Coffret Magique** » (Imp. de la Fin Derrey)
- Groupes maternels : 2-3 ans et 3-4 ans
 - Ateliers : « Le français par le jeu » 3-5 ans
« Bou-jeu-toi » (gym rythmique) 3-5 ans

Quartier des Dailles :



« **Scou-Bi-Doux** » (Rue des Platanes)

- Ateliers :
- Français
 - Bilingue (1x français, 1x allemand)
 - Deutsch
 - L'école à la forêt (atelier nature)

Les deux écoles offrent à vos enfants différentes activités et leur permettent aussi d'approfondir ou d'apprendre le français.

Pour plus d'informations : www.coffret-magique.ch ou 026 401 53 12
www.scoubidoux.ch ou 079 286 43 82

Programme des manifestations

MAI			
Jusqu'au 15 mai Du lu au ve 10-17h00 Sa 11-17h00 Di 14-17h00	Marinette Badoud Résonance (aquarelles)	Espace Guintzet HMS	Av. Jean-Paul II 10
Me 4 15h00 Sa 7 14 et 17h00 Di 8 11 et 15h00	Au bord de l'autre Compagnie Ramodal	Tout public de 1 à 5 ans	Nuithonie
Du 5 au 7 20h00 Di 8 et 15 17h00 10, 11, 13, 14 20h00	Au vieux Clown Kunos Circus Theater	Nouveau cirque - création	Nuithonie (chapiteau)
Ve 6 18-20h00	Exposition - vente	Atelier Creahm (Centre d'art différencié)	Chemin des Ecoles 10
Sa 7 9-12h00 11h00 apéritif	Des femmes des Dailles vous invitent à découvrir « espace femmes »	en présence de Mme Erika Schnyder, Syndique	Centre commercial des Dailles
Du 8 au 14	La Suisse bouge Diverses animations	Détail : www.villars-sur-glane.ch	Centre sportif du Platy
Ma 10 14h00	Pèlerinage	Vie montante	Centre sportif
Ve 13/sa 14 20h00 Di 15 17h00	Pendulum Choir Cod.Act	Musique	Nuithonie
Sa 14 9.30-11.30 h.	Portes ouvertes école maternelle « Coffret magique-Cormanon »	www.coffret-magique.ch	Fin Derrey 12
14 et 15	Fête de la danse	Programme : www.dastanzfest.ch	Fribourg et Nuithonie
Ma 17 13h45	Match aux cartes	Vie montante	Cormanon
Me 18 13h30	Marche	Vie montante	Centre sportif
Sa 28 9-10h00	Animation « Né pour lire » dès 9 mois	Bibliothèque communale	Rte de l'Eglise 7
JUIN			
Je 9	Course annuelle dans la région de Morgins - Chapelle d'Abondance (France)	Vie montante Inscrip. 026 402 40 65 cecile.tache@bluewin.ch	7h35 station Agip 7h40 Le Refuge 7h45 Rochettes 7h50 Ancienne école 7h55 Ecole Cormanon
Ve 10 18-20h00	Exposition - vente	Atelier Creahm (Centre d'art différencié)	Chemin des Ecoles 10
Ma 14 13h45	Match aux cartes	Vie montante	Cormanon
Me 15 09h00	Marche	Vie montante	Centre sportif
JUILLET			
Sa 2	Fête du quartier de Villars-Vert	Diverses animations folkloriques et musicales, restauration	Quartier de Villars-Vert
Di 31 dès 18h00	Fête nationale	Attractions diverses	Centre sportif du Platy
AOUT			
Sa 27 9-10h00	Animation « Né pour lire » dès 9 mois	Bibliothèque communale	Rte de l'Eglise 7

Programme des activités de l'animation

POUR TOUS

Dans le cadre de « la suisse bouge », venez en famille essayer nos **vélos bizarres**. Le samedi 14 mai, de 10h30 à 16h00, devant le dojo du Platy.

Sortez meubles, livres et autres objets inutilisés : **vide grenier sur la place minérale de Cormanon Centre le samedi 3 septembre avec groupe de musique et danse**.

- La participation au vide grenier est gratuite
- La vente aura lieu de 9h à 14h, arrivée et départ possible à toute heure (dès 8h)
- Chaque participant amène sa table
- En cas de doute le No 079/ 417 67 27 vous renseignera, le matin même, si la manifestation a lieu ou non
- « Coin enfant » à disposition, pas besoin de la participation des parents, nous serons sur place et regarderons que tout se passe bien. Les enfants apportent une couverture pour poser ce qu'ils veulent vendre
- Penser à prendre un parasol avec pied
- Utiliser de préférence le parking de l'école de Cormanon, sinon le parking couvert payant du Centre
- En partant n'oubliez pas de nettoyer votre place et d'emporter avec vous tout ce que vous n'aurez pas vendu

Organisation Villars-animation et renseignements au 026 402 02 22

DÈS 7 ANS

Nous sommes présents **tous les mercredis de 14h à 16h à l' « Espace Jeunes » au Platy**. Des activités sont proposées pour les enfants de la 1^{ère} à la 6^{ème} primaire. Vous trouverez le programme complet sur notre site internet : www.vsg-animation.ch.

Durant tout le mois de juin et la première semaine de juillet, l'animation se déplace à Cormanon-Est. Des animations seront proposées tous les mercredis après-midi de 14h à 16h dans nos tipis. Vous nous trouverez en face de l'arrêt de bus « les Chênes ».

Mercredi 1^{er} juin : Musicontes / mercredi 8 juin : Grimages / mercredi 15 juin : Dans la peau d'un indien / mercredi 22 juin : Land-Art / mercredi 29 juin : Fabrication d'un jeu / mercredi 6 juillet : Fête pour tous.

Il n'y aura aucune activité les mercredis après-midi à l' « Espace Jeunes » du Platy durant cette période.

DÈS 8 ANS

Le mini camp tipi pour enfants (11 et 12 juillet) est complet.

DÈS 9 ANS

Tous les **mercredis** (sauf pendant les vacances scolaires), de 14h00 à 16h00, à Villars-Vert, des activités sont proposées pour les enfants de la 3^{ème} à la 6^{ème} primaire. Nous travaillons sur des thèmes qui reviendront chaque mois, ainsi les enfants peuvent choisir les activités qui leur correspondent selon qu'ils aiment plutôt bricoler, sortir ou s'exprimer. En général, le premier mercredi du mois nous faisons plutôt des bricolages, le deuxième de l'expression (théâtre, musique, cinéma, médias...), le 3^{ème} mercredi : « brico-cuisine », le dernier mercredi nous sortons : musée, forêt, etc.

Baignade à la Sarine le samedi 18 juin, de 13h30 à 18h30. Faire des concours de ricochet, descendre la rivière en matelas pneumatique, se baigner, jouer avec l'eau, s'asperger.... Prends ton costume de bain, un matelas pneumatique, si tu en as un, et un petit pique-nique dans un sac à dos. Inscription au 026 402 02 22 ou staff@vsg-animation.ch.

Théâtre, dès septembre, deux samedis matin par mois, nous mettons sur pied un atelier de théâtre avec l'idée de jouer une pièce, en fin d'année, pour les parents. Si le théâtre te passionne et si tu veux t'engager dans ce projet, nous t'accueillons avec grand plaisir ! Des informations supplémentaires figureront plus tard sur notre site internet.

DÈS 10 ANS

Tous les **vendredis** à Villars-Vert au « Milieu », **accueil** pour les enfants de 10 ans à 12 ans, de 17h00 à 18h30. Pour se retrouver, pour jouer, pour discuter...

Atelier de gravure, le 7 mai, de 9h30 à 16h30, à « l'Espace Jeunes » du Platy, pour les passionnés de la B.D. C'est l'occasion de découvrir une nouvelle façon d'utiliser vos talents. Inscription au 026 402 02 22 ou staff@vsg-animation.ch.

Danse hip-hop, tous les jeudis à Villars-Vert, inscriptions et renseignements au 026 402 02 22 ou staff@vsg-animation.ch. / complet.

DÈS 11 ANS

Au Platy et à Villars-Vert, sur demande des filles, nous organisons des soirées, des instants de rencontre, des sorties ou des week-ends « **spécial filles** ».

DÈS 12 ANS

Chaque **vendredi**, de 19h00 à 21h00, « l'Espace Jeunes » du Platy ouvre ses portes aux adolescent(e)s dès la 6^{ème} primaire.

Atelier break-dance au Platy, chaque vendredi de 18h00 à 19h00 (sauf pendant les vacances scolaires). Pour filles et garçons de 12 à 15 ans, sur inscription au 026 402 02 22.

Pour les enfants qui aiment le football mais qui trouvent ce sport trop violent pour y jouer : à découvrir le **futsal**, là où les fautes et le jeu dangereux sont interdits ! Le plaisir avant tout. Accessible aux filles et garçons. Prendre ses chaussures de salle avec soi. **Tous les mardis de 17h00 à 18h00 à la salle de gym des Rochettes aux Dailles.**

Dès le C.O.

A Villars-Vert, au « Milieu » chaque **vendredi** soir, l'animation accueille les jeunes dès le C.O., de 19h30 à 22h : discussions, musique, jeux...

Camp « Farniente » au bord du Lac Majeur au **Tessin**, du 15 au 21 août 2011. L'animation te propose de découvrir un petit coin de paradis. Si tu veux venir te détendre et te relaxer, profiter des plages, aller en Italie et également passer des soirées sympas entre ami(e)s. Inscription par téléphone au 026 402 02 22 ou par e-mail: staff@vsg-animation.ch

Studio Rap

Le **studio Rap** offre des plages de deux heures aux groupes de jeunes qui souhaitent pouvoir enregistrer leur texte de rap sur leur musique. A Villars-Vert, au « Milieu », sur rendez-vous au 026 402 02 22.

Travailleuse sociale de rue

La travailleuse sociale de rue est présente dans les milieux où se retrouvent des jeunes : les différents quartiers de la commune de Villars-sur-Glâne, la rue, les centres commerciaux, les parcs ou encore la gare de Fribourg. Elle va à la rencontre des jeunes de 15 à 25 ans et offre une écoute sans jugement et respecte l'anonymat de ceux qui la sollicitent.

Lutter contre l'exclusion, l'isolement, la précarité, créer ou recréer des liens sociaux, améliorer le bien-être, encourager l'intégration, la réduction des risques, le dialogue, sensibiliser aux comportements à risques, faire de la prévention sont ses principales missions. Elle accompagne de manière individuelle ou collective les jeunes qui en expriment le souhait.

Besoin de parler de vos soucis, envie de réaliser un projet, besoin d'un coup de main pour trouver un apprentissage ou un travail ?

N'hésitez pas à la contacter par téléphone 079 416 31 72 ou par e-mail celine@vsg-animation.ch si vous ne la croisez pas dans la rue.



Vous trouverez plus d'infos sur notre site internet www.vsg-animation.ch

Renseignements et inscriptions : Tél. 026 402 02 22

ou e-mail : staff@vsg-animations.ch

Pendant les vacances scolaires, les animations régulières sont suspendues.

Partis politiques

Adresses des Présidents des partis politiques de Villars-sur-Glâne

Parti démocrate-chrétien (PDC)

Mme Pascale Mottolini, imp. Grangette 1
www.pdc-vsg.ch

Parti socialiste fribourgeois (PSF)

M. Thomas Marthaler, ch. de la Fontaine 3
www.psvillars.ch

Parti libéral-radical (PLR)

M. Eric Guggiari, rte du Bugnon 28
www.plr-vsg.ch

Parti chrétien-social (PCS)

M. Rolf Studer, rte du Coteau 63
www.csp-pcs.ch / e-mail: studerr@fr.ch

Union Démocratique du Centre (UDC)

M. Michel Bavarel,
Ch. de la Pépinière 8

Les Verts et sympathisants

M. Bruno Marmier, Imp. du Pré-Henry 4,
077 / 465 10 40
www.verts-vsg.ch

Adresses des Présidents des groupes pol. représentés au Conseil général

Groupe démocrate-chrétien (PDC)

M. François Page, rte du Bugnon 29

Groupe socialiste fribourgeois (PSF)

M. Nicolas Buntschu, ch. du Verger 7

Groupe PLR

Sera constitué le 05.05.2011

Délégation PCS

Délégation UDC

Groupe Les Verts et sympathisants

Sera constitué le 05.05.2011

Adresses diverses

Ecole de ballet Monique van der Roer

danse classique, moderne (tous âges et niveaux), Platanes 24, 026 534 51 02 ou
079 / 630 00 69 / www.mvdroer.ch

Danse de couple, Petit-Moncor 1, Heidi Hirsiger, 079 701 35 63

Centre Richemond Fribourg, activités santé et développement personnel, Moncor 15,
026 401 44 45 / www.centre-richemond.ch

Notre-Dame de la Route

Maison de formation d'adultes
026 409 75 00 / www.ndroute.ch
secretariat@ndroute.ch

Vill-Art groupe d'artistes amateurs,
Président : Raymond Pilloud 026 402 48 12

Groupe Scout Villars-sur-Glâne, M. François Rey 026 402 52 38

Société propriétaires chiens de police,
Président M. E. Morand, Moncor 27,
026 402 32 74

Art Show, club d'artificiers M. Aebischer,
026 402 73 87

Parents - jeunes - cannabis, case postale 98,
Villars-sur-Glâne 2, 079 545 61 92

Espace Nuithonie, rue du Centre 7, c.p. 139,
1752 Villars-sur-Glâne 1, 026 407 51 41

Billetterie : Office du Tourisme, 026 350 11 00

Ensemble vocal de Villars-sur-Glâne

Directeur : Philippe Morard,
rte de la Ferme 47, 026 401 02 75
Président : Dominique Rey,
ch. du Couchant 43, 026 402 52 38 /
www.evv.ch

Maîtrise de Villars

Directeur : Patrick Naef, 026 401 27 16
www.la-maitrise.net

SOS Jouets, rte de la Glâne 9 026 425 40 59
1700 Fribourg

Marc Ducrest et Keren Bisaz

Mirages Photographie
www.miragesphoto.com

Association quartier Villars-Vert, Redoute, Belvédères, Charmilles, M. Cihan Kilic
Marché de Villars-Vert, rte Villars-Vert 32,
026 402 01 26, 079 214 79 81

La Compagnie des lames / animations médiévales / www.compagniedeslames.ch
compagniedeslames@gmail.com

Adresses des clubs sportifs

AEROBIC Case postale 4
 Responsables : 1752 Villars-sur-Glâne 2
 Geneviève Canzali-Monney 026 401 77 48
 Magali Buri 026 401 03 37

AÏKIDO SAKURA
 Resp. techn. Bernard Gremaud 026 402 21 78
 Planafaye 9

A F S L H Handicapés
 Rte de Moncor 14 026 401 02 20

BADMINTON CP 170 Villars 1
 Responsable: Sophie Gremaud 079 312 39 19
 www.bcvillars.ch

BASKETBALL CP 14 Villars 2
 Président: Gérald Chappuis 079 518 72 62
 Resp. mvt jeun. : J.-P. Raineri 079 508 06 13
 www.villars-basket.ch

BODY BUILDING
 Président : P.-Alain. Vonlanthen 079 321 18 46

BOXE CP 146 Villars 1
 Président: Roberto Quaranta 026 402 50 41

CENT POUR CENT
 Cours de santé + Walking et Nordic Walking
 Présidente : Elaine Meuwly 079 750 38 17

COURSE À PIED
 Sébastien Vonlanthen
 Moniteur Allez Hop 076 588 72 27
 sebrunning@yahoo.fr

FOOTBALL CP 43 Villars 2
 Président : François Grangier 079 348 26 43
 Resp. Juniors : Philippe Ullnaess 079 743 43 46
 Resp. école foot : S. Lambelet 079 508 73 07
 www.fcvsq.ch

ENERGYM FITNESS 026 409 77 77

FIT PLUS PREMIUM FITNESS 026 402 10 21

GYM ACTIVES DAMES 026 402 48 50
 Présidente: Monique Bollmann
 Ch. de la Redoute 4

GYM DAMES
 Présidente: M.-Louise Jacquat 026 402 77 92

GYM DAMES VILLARS-VERT 026 402 88 47
 Présidente: Thérèse Roubaty

GYM PARENTS - ENFANTS
 Responsable: Sonia Roubaty 026 401 05 71

GYM HOMMES
 Président: Michel Brique 026 402 09 26

GYM BIEN-ETRE 026 401 13 19
 Présidente: Chantal Ding-Roschy 079 356 52 43

SKI CP 100 Villars 2
 Président: Christian Neuhaus 026 400 03 33

SPORT PRO SENECTUTE : COURS
 Renseignements et information 026 347 12 40
 info@fr.prosenectute.ch

- GYM DOUCE, MAINTIEN, DYNAMIQUE, FIT GYM MIXTE
 Monitrice : Ch. Ding-Roschy 026 401 13 19
- PRÉVENTION DES CHUTES
- GYM À LA CARTE SUITE DE TRAITEMENT
 Monitrice : Françoise Bruchez 026 401 00 50
- WALKING
 Monitrice : Carmen Carrard 026 466 14 82
- TCHOUKBALL
 Monitrice : Marlyse Bangerter 026 660 42 71
- DANSE TRADITIONNELLE INTERNATIONALE
 Monitrice : Jacqueline Gschwind 026 402 66 75

JUDO CLUB 026 465 13 20
 Président : Marc Decroux 076 398 18 85
 Vice-Prés. : Rocco Dolce 026 401 14 26

KARATE-CLUB COBRA
 Dojo du Guintzet
 Resp. techn. Reynald Olivier 079 423 32 76

KOBOXE THÉRAPIE SPORTIVE 026 430 07 23
 Route de Moncor 12 079 433 28 57
 koboxe@bluewin.ch / www.koboxe.org

UHC GAMBACH VILLARS CP 1539 1701 Fribourg
 Président: Yvan Cuennet

MOTO CP 89 Villars 2
 Président: Yves Schafer 026 481 47 40
 079 417 52 24

PLONGÉE SOUS-MARINE 079 230 38 01
 Président: Pierre Dumont
 Ch. de la Fenetta 6

FOOTBALLTENNIS
 Président : Gilles Grandjean 079 323 23 78

TENNIS CLUB AIGLON
 Club House 026 424 38 80
 Professeurs: Douglas Hull 079 219 42 64
 Laurent Becarelli 079 683 26 18

TENNIS DE TABLE
 Président: Grégoire Piller 026 402 39 59
 Chef technique: David Gremaud 026 402 21 09

TCHOUKBALL STREETCONCEPT TBC
 Jérôme Chopard
 Rte de Moncor 25 079 476 16 68
 chopard.jerome@bluewin.ch

VOLLEYBALL SMILE
 Resp. site Villars : Adrian Bisaz,
 Pré de l'île 5 079 506 22 56
 adrian@bisaz.com

VOLLEY BIEN-ÊTRE 026 401 13 19
 Responsables: P. et C. Ding-Roschy

GROUPE PRÉPARER MORAT-FRIBOURG
 Responsable 026 402 06 10
 www.gpmf.ch / www.morat-fribourg.ch

Villars Animation

"Espace Jeunes" au Platy **026 402 02 22**
Locaux Villars-Vert 26 **026 400 01 60**
www.vsg-animation.ch

Clinique dent. scol. de Villars-Vert 026 305 86 94

Ouverte lundi et mardi de 07.45 h. à
12.00 h. et de 13.00 h. à 17.00 h.

Accueil extrascolaire

Cormanon (Mme P. Cortes Monroy) **026 408 32 66**
Rochettes (Mme F. Ruffieux) **026 401 36 20**
Villars-Vert (Mme M.-M. Bovet) **026 400 06 48**

Bibliothèque communale 026 408 32 90

MA: 15 h. à 18 h. JE: 15h. à 18 h.
ME: 17 h. à 20 h. SA: 10 h. à 12 h.

Ludothèque (Rés. «Les Martinets») 026 407 35 37

ME et VE après-midi, de 15h30 à 18h00
Pendant vacances seulement ME après-midi

Section des Samaritains

M. Pascal Baffert, Président
president@samas-vsg.ch
Cours de sauveteurs: inscriptions : **079 781 22 62**
Mme Florence Brique
www.samas-vsg.ch

Résidence pour personnes âgées « Les Martinets »

M. Marc Roder, Directeur **026 407 35 33**
8 h.-11.30 h. / 14 h.-16.30 h. (secrétariat)

Home médicalisé de la Sarine 026 422 51 11

Av. Jean-Paul II 10, CP 112

Foyer Rose d'automne (home méd.) 026 422 78 00

Ch. Cardinal Journet 4

Maison de repos et centre de convalescence

Villa St-François
Av. Jean-Paul II 12 **026 422 71 11**

Pro Senectute Fribourg

Fondation au service des Seniors
Ch. de la Redoute 9 **026 347 12 40**
info@fr.prosenectute.ch

Fondation pour l'aide et les soins à domicile de la Sarine 026 425 55 25

Beaumont 6, c.p. 132, 1709 Fribourg

Serv. de puériculture de l'Off. fam. 026 323 12 11

Consult: 2^{ème} et dernier mercredis du mois, de 14 à
17h30, Home des Martinets et le 3^{ème} mercredi du
mois, de 8h30 à 12h00, Villars-Vert (annexe à la
chapelle)

Service de repas chauds à domicile :

- **Gastro Traiteur**, Beaumont 9 **026 424 22 64**
- **Frimenu**, c.p. 84, 1709 Fribourg **026 424 79 22**
www.frimenu.ch **079 743 20 66**

Sport-Handicap

Rte de Moncor 14 **026 401 02 20**

SOS Futures mamans 026 322 03 30**Parkinson Suisse - Groupe Fribourg et Broye
vaudoise**

Mme Doris Vernaz **026 412 11 41**

La Famille au Jardin, Foyer de jour pour

personnes présentant d'importants troubles
de mémoire type Alzheimer
Römerswil 4, 1717 ST-URSEN **026 321 20 13**
www.la-famille-au-jardin.ch

Allaitement : Conseils tél. - Consult. à domicile

Mme Chantal Dévaud **026 402 81 73**
Consultante en lactation IBCLC

Baby-sitting (Croix-Rouge) 026 347 39 49**« Vie Montante » groupement du 3ème âge**

M. Henri Currat, Président **026 402 18 64**
Mme Cécile Tâche **026 402 40 65**

Association de Parents d'Elèves

CP 25, 1752 Villars-sur-Glâne 2
Mme Sandrine Python, Secrétaire **026 401 17 88**

**Association d'accueil familial de jour
de la Sarine**

Rue de Romont 2 **026 322 69 26**

Crèche « Les Dauphins » 026 402 72 85

Route de Villars-Vert 50
du LU au VE, de 06.30 h. à 18.15 h.
www.crechelesdauphins.ch

Crèche « Arc-en-Ciel » 026 401 30 05

Pérolles d'en-Haut 6
du LU au VE, de 07.00 h. à 18.00 h.

Crèche Cap Canaille 026 401 26 36

Rue des Cerisiers 2
www.capcanaille.ch

Ecole maternelle « La Clairière »

Imp. Fin Derrey 12 **026 402 79 85**
Mme C. Cotting **026 422 21 15**
Mme D. Sugnaux **026 402 86 89**

Ecole maternelle « Coffret Magique - Cormanon »

Mme L.-M. Müller, Fin Derrey 12 **026 401 53 12**
www.coffret-magique.ch

Ecole maternelle bilingue « Scou-Bi-Doux »

Mme C. Lambert, Platanes 33, CP 52 **026 401 01 54**

**AGAPA Suisse romande Association pour les pertes
de grossesses et maltraitements du passé**

CP 138, 1752 Villars-sur-Glâne 1 **026 424 02 22**
www.agapa-suisseromande.ch

Association Vivre avec la mort, 026 436 46 60

rte de Fribourg 18, c.p. 33, 1723 Marly 1
www.valm.ch
Permanence téléphonique **026 424 00 80**

Association Alzheimer Suisse 026 402 42 42

Section Fribourg, rte du Châno 12
1782 Belfaux

Passe-partout 026 422 56 20

Transport de personnes en chaise
roulante ou à mobilité réduite

Service Ambulance Sarine (SAS) 144

Feu 118

- **Officier de piquet 026 40 20 118**

- **Commandant du feu 026 401 41 18**